

Train à vapeur de la ligne sommitale de la Furka (DFB)

Un résultat financier positif malgré des temps difficiles

L'année dernière et en dépit de conditions particulièrement difficiles, le Train à vapeur de la ligne sommitale de la Furka (DFB) a bouclé ses comptes annuels avec un petit bénéfice de CHF 10'518. Grâce à une bonne maîtrise des coûts et aux nombreux dons reçus, le manque de recettes de l'ordre de 30% et le recul du nombre des voyageurs de l'ordre de 40% ont pu, dans une certaine mesure, être compensés.

Le nombre des voyageurs transportés a reculé de 29'339 à 18'207 personnes. Les trains affrétés, qui, dans les années normales, procurent des recettes de l'ordre de CHF 250'000, ont pratiquement tous été décommandés. Par contre, comme élément positif, la fréquentation de la 1ère classe a été sensiblement plus élevée.

Le nombre des trains de voyageurs est en repli et a passé de 483 en 2019 à 365 en 2020. Les prestations des 5 locomotives à vapeur en service ont atteint 4311 kilomètres contre 5312 kilomètres en 2019. Les services accessoires (gastronomie et souvenirs) ont réalisé un quart de l'ensemble des recettes réalisées par le Train à vapeur.

Une année exceptionnelle

Jetant un regard sur la pandémie et sur les dégâts causés par des intempéries juste après la fin de la saison, le Président du Conseil d'administration, Ernst Künzli, souligne dans le rapport de gestion que les obstacles à franchir lors de l'année écoulée ont été considérables et ont dépassé tout ce que l'on pouvait imaginer. Ces revers lourds de conséquence ont poussé les responsables de l'exploitation jusqu'aux limites de leurs forces.

De même, le Directeur de l'entreprise, Josef Hamburger, décrit dans le rapport de gestion que l'année 2020 entrera dans les annales du Train à vapeur de la ligne sommitale de la Furka comme une année extraordinaire, voire même comme une année « folle ». Au lieu de débiter à la mi-juin, l'ouverture de la saison d'exploitation a dû être repoussée au début juillet. De ce fait, trois semaines d'exploitation ont fait défaut.

Le DFB est nouvellement exonéré d'impôts

Le DFB SA est désormais exonéré d'impôts. Le Canton du Valais et les actionnaires ont approuvé la proposition du Conseil d'administration. L'exonération fiscale est justifiée par le fait que la Société fait l'objet d'un caractère non lucratif et qu'elle sauvegarde un patrimoine culturel d'importance nationale, contribuant ainsi au développement touristique durable de la Vallée de Conches et du Val d'Urseren.

L'exonération fiscale procure à l'entreprise un avantage très important en ce qui concerne la collecte de dons. Les donatrices et donateurs peuvent désormais faire parvenir leurs dons directement au DFB SA et peuvent les faire valoir en déduction dans leur déclaration d'impôts.

Pour la deuxième année consécutive, l'Assemblée générale 2021 du Train à vapeur de la ligne sommitale de la Furka (DFB) s'est déroulée virtuellement en l'absence des actionnaires. Les votes ont été représentés par un mandataire indépendant des actionnaires.

Dans le rapport de gestion, il est également souligné que les mesures prises par les autorités en relation avec la pandémie auront également un impact négatif sur le résultat financier de l'année 2021.

Remarques à l'intention des rédactions:

- 1) Vous pouvez obtenir d'autres renseignements auprès du Président du Conseil d'administration Ernst Künzli, 079 690 86 71, resp. ernst.kuenzli@dfb.ch ou auprès du Directeur de l'entreprise Josef Hamburger 079 204 75 46, resp. geschaeftsleiter@dfb.ch

- 2) Vous trouvez le rapport de gestion 2020 du Train à vapeur de la ligne sommitale de la Furka SA sur notre site internet sous <https://www.dfb.ch/de/stories/Train-à-vapeur-de-la-ligne-sommitale-de-la-Furka-SA>

- 3) Vous pouvez également télécharger sans frais des illustrations sur notre site internet sous <https://www.dfb.ch/de/pages/dfb-medien>